



Publication le 25 OCT. 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-59

L'an **deux mille seize**, le **onze octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2016

**Etaient présents** : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h*), Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

**Avaient donné procuration** : Mme VATAN à Mme ALTMAN (*à partir de 19 h*), Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme POIRIER à M. DUBOIS, M. MORAND à M. GUERIN, Mme DUCOURTIOUX à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme MARCEL à M. DAMBRINE.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

---

### **OBJET : Schéma de mutualisation des services de Nevers Agglomération et de ses communes membres.**

Madame le Maire expose que par délibération en date du 12 décembre 2015, le Conseil Communautaire a, dans un premier temps, approuvé à l'unanimité les orientations devant structurer le futur schéma de mutualisation des services de Nevers Agglomération et de ses communes membres.

Puis, par délibération du 2 juillet 2016 notifiée à la Mairie de Varennes-Vauzelles le 11 juillet 2016, le Conseil Communautaire a définitivement approuvé ce schéma de mutualisation.

Les orientations du schéma s'articulent autour de trois objectifs généraux devant guider le processus global de mutualisation :

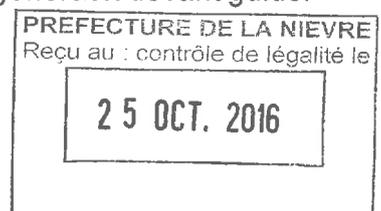
#### **Mairie**

54 avenue Louis Fouchère  
BP 90121  
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr



- Objectif de service public : élever, homogénéiser les services rendus sur le territoire ;
- Objectif économique : améliorer l'efficacité de l'action publique ;
- Objectif managérial : ouvrir de nouvelles perspectives de carrière pour les agents, en valorisant leurs compétences et en élargissant les aires de mobilité professionnelle.

Elles sont complétées par des objectifs stratégiques :

- Développer une Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences au niveau du territoire pour optimiser les ressources humaines et favoriser les mobilités ;
- Mettre en place des fonctions support ouvertes à l'ensemble des communes sous forme de services communs et de plateforme de services ;
- Disposer d'un parc de matériels communs et d'équipes techniques territorialisées réactives et de proximité.

Et d'une façon générale, de propositions de services communs à créer.

Le schéma de mutualisation n'est pas un document figé sur lui-même, de nouvelles pistes de mutualisation pourront être intégrées au fur et à mesure des besoins nouveaux.

Ce dossier a été examiné en commission des finances le 3 octobre dernier.

Les communes membres ayant trois mois pour se prononcer sur ce schéma, Madame le Maire propose, à l'issue d'une présentation, d'en débattre et de l'approuver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le schéma par 23 voix pour, 1 abstention et 5 voix contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 17 octobre 2016

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

